



12 NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

CE N'EST PLUS POSSIBLE !

Le méga plan social de la DGFIP continue (-1815 emplois pour 2017) et le Lot contribue à hauteur de 12 nouvelles suppressions d'emplois dont 6 A, 3B et 3C. Même si, en catégorie A, on déduit celles qui concernent la régionalisation de la Brigade Départementale de Vérification vers la DIRCOFI (Direction Régionale du Contrôle Fiscal), toutes les autres sont des pertes sèches pour le service public.

Histoire de saler un peu plus l'addition, il faut rajouter à cette situation les mouvements complémentaires B et C tombés ces dernières semaines, et qui aboutissent aux départs de 4 personnes de notre département sans aucune arrivée pour les compenser...

Alors que partout, à travers nos propres expériences, et nos visites de postes, on peut constater à quel point les agents sont dans l'impossibilité d'exercer leurs missions correctement et sereinement, et à quel point le service public est déjà mis à mal, la saignée continue.

Mais comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, il faut aussi noter la transformation d'un poste d'AFIPA en poste d'AFIP ! La suppression des 3 cadres C suffira-t-elle à compenser l'augmentation de salaire de l'heureux (-se) élu (e) ???

Le CTL censé statuer sur ces suppressions d'emplois est convoqué le mardi 13 décembre à 14h00. Comme chaque année c'est le moment de s'y opposer, et cette fois **nous invitons tous les agents à se rassembler dès 12h00 autour d'un grand barbecue, pour manifester une fois encore notre exaspération face à ces décisions et au manque de réaction de notre Directrice**. Notre direction pense que nous avons du temps à revendre puisqu'elle nous estime trop nombreux ? Montrons lui qu'on sait l'utiliser de manière conviviale et revendicative, sous les parasols devant l'accueil de Victor Hugo !

Les agents du Lot ont montré le 15 novembre qu'ils ne sont pas résignés, en figurant parmi les 10 départements les plus mobilisés ! Ce n'est pas le moment de baisser les bras !

Les agents qui ne sont pas en poste sur Cahors seront couverts par une autorisation d'absence syndicale pour la journée.

Pour cela, signaler votre venue au syndicat de votre choix pour qu'il la dépose :

cgt.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

fo.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr

solidairesfinancespubliques.ddfip46@dgfip.finances.gouv.fr